

LES PRAIRIES INONDABLES

Commune de Noyon

UNE ZONE REMARQUABLE

Ce secteur abrite de nombreux habitats naturels et des espèces emblématiques de la vallée de l'Oise comme le Râle des genêts, oiseau menacé de disparition au niveau mondial et le Cuivré des marais, papillon menacé à l'échelle européenne. L'état et la présence des espèces et des habitats sont étroitement liés à l'inondation périodique des terrains. Par ailleurs, le maintien de l'inondabilité contribue à atténuer les effets négatifs des crues sur les habitations riveraines situées à l'aval.



Photo : P. Stéphanie

Fortement menacé en Europe, le Râle des genêts s'installe dans les prairies de fauche inondables où la végétation est haute et dense. Il est repérable par son chant nocturne "crex-crex" de mai à juin.

UNE OPÉRATION EXEMPLAIRE

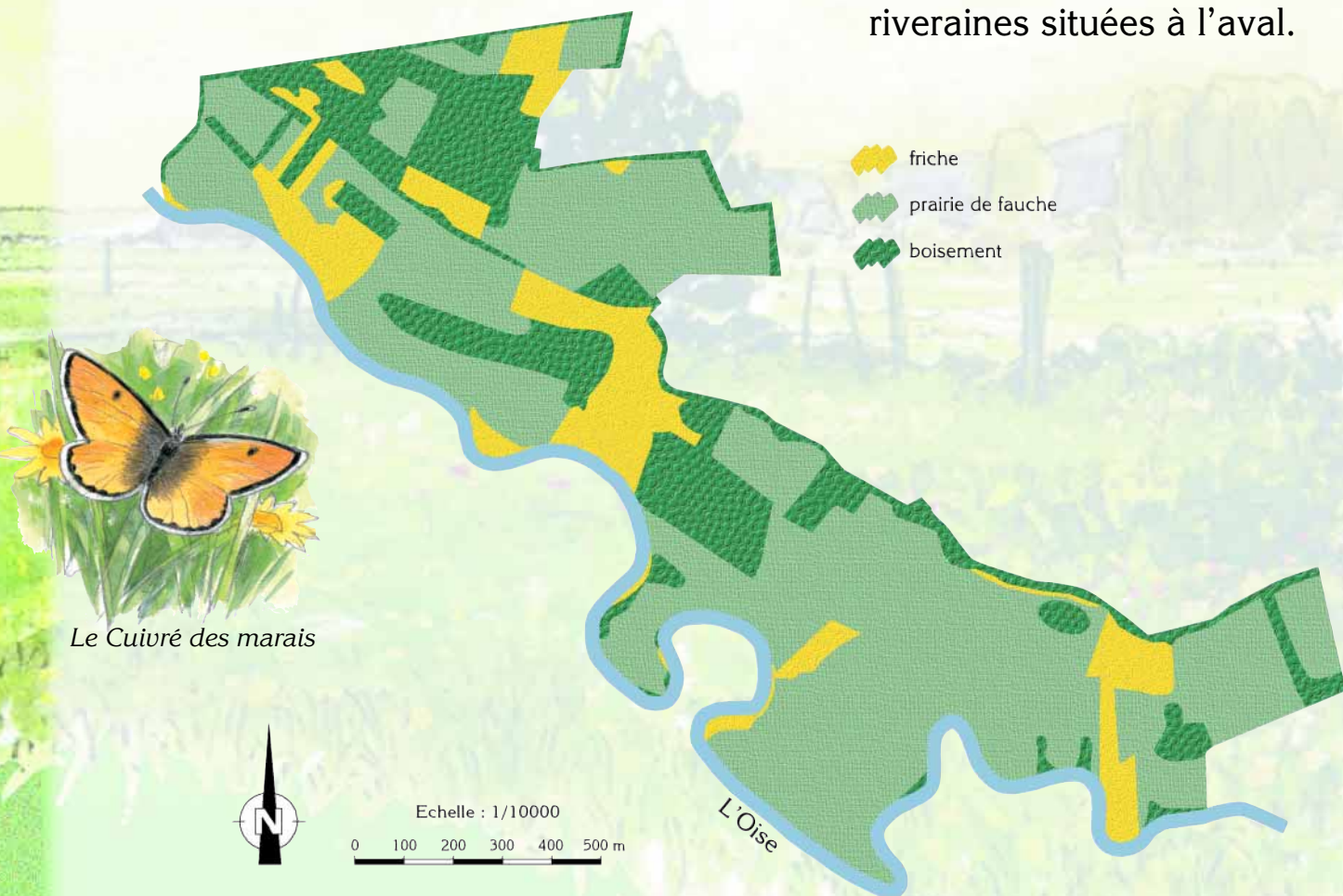
Fin 1998, la société Lafarge Granulats a proposé de céder 90 hectares de terrains de grand intérêt écologique sur la commune de Noyon. Souhaitant s'engager en tant que collectivité territoriale dans la gestion de ce patrimoine naturel exceptionnel, la ville de Noyon est devenue propriétaire de ces terrains et en a confié la gestion au Conservatoire des Sites Naturels de Picardie par le biais d'un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans. Cette opération a été financée par l'Union européenne sur la ligne de financement LIFE, l'Etat, le Conseil Régional de Picardie, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Entente interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents. Un comité de gestion regroupant les usagers du site (agriculteurs, chasseurs...) et les partenaires financiers et institutionnels a été constitué afin de définir et de suivre la mise en place d'une gestion respectueuse de la grande richesse de la faune et de la flore de cet espace.

Le fossé dit de "l'abreuvoir aux cerfs"



Photo : O. Barde / CSNP

Comme l'indique la toponymie, cette zone est un lieu fréquenté par les cervidés et constitue un "couloir" à leurs déplacements vers les forêts de Laigue et d'Ourscamps.



Le Cuivré des marais

La moyenne vallée de l'Oise, entre La Fère et Thourotte, est une zone humide exceptionnelle ; l'Etat l'a désignée comme Zone de Protection Spéciale (ZPS) auprès de l'Union Européenne.

VERS L'AMÉLIORATION DU FONCIER...

Un parcellaire très morcelé engendre des difficultés pour l'exploitation agricole. Profitant de l'opération foncière, le Conservatoire, aidé de la Safer de Picardie, a proposé aux agriculteurs du secteur des échanges de terrains afin d'améliorer l'organisation du parcellaire. Les agriculteurs peuvent ainsi bénéficier d'un territoire mieux regroupé et qu'ils exploitent selon un cahier des charges négocié avec eux. Ce contrat prévoit la limitation de la fertilisation et des traitements chimiques ainsi qu'un retard de la fauche pour favoriser la nidification.



Le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie est une association au service du patrimoine naturel régional qui a pour objectif la conservation et la valorisation des richesses biologiques, écologiques et paysagères de la région Picardie, afin d'en assurer la pérennité pour le bénéfice de tous.

